

POINT INFORMATION JEUNESSE

PIJ : au service des jeunes

Créé en 1996 à l'initiative de la Mission Locale de Saint Valéry en Caux, le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil et d'information sur l'emploi, la formation initiale et continue, la vie quotidienne, la santé, l'Europe et les pays étrangers, les vacances et les loisirs, notamment. Dédié à un public large composé de collégiens, de lycéens, d'étudiants, de salariés ou de demandeurs d'emplois, cet espace est également ouvert aux parents, aux éducateurs, animateurs, assistantes sociales... qui peuvent y puiser, grâce à des fonds documentaires fournis, tout ou partie des éléments de réponses aux questions des jeunes. 47 de ces PIJ sont établis en Haute-Normandie, relayés par 2 BIJ (Bureau Information Jeunesse) au Havre et à Evreux, 1 CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) à Rouen et 1 CIDJ national, basé à Paris. En dépit de ce maillage ter-

ritorial dense, certaines communes rurales restent éloignées du dispositif. C'est pour rapprocher la structure de ses publics potentiels que le PIJ communal de Saint Valéry en Caux est devenu intercommunal depuis janvier 2002. Frédérique Le Dortz, son animatrice, actuellement en congé maternité et remplacée par Natacha Ben Khelil, devrait intégrer les locaux de l'Espace Public du Littoral au début de l'année 2004, après les travaux d'extension. Les modalités d'intervention (à la demande/permanence) restent, pour l'heure, encore à définir.

CONTACT ET PERMANENCES

Point Information Jeunesse (PIJ)
Place du Marché - Saint Valéry en Caux
Tél. 02 35 57 90 66
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 13h30 à 16h30

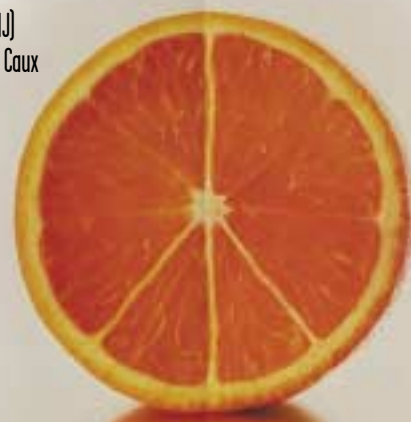


Frédérique Le Dortz

Les semaines à thème du PIJ

Chaque mois, le PIJ propose une semaine d'information sur un sujet d'intérêt pour les jeunes et les adultes. « Les métiers et formations de l'environnement », « la prévention routière », « l'équilibre alimentaire », « les concours administratifs »... les thèmes sont variés et sont explorés en partenariat avec d'autres organismes, au moyen de supports multiples tels qu'expositions, fiches thématiques, Cd Rom, débats, jeux pédagogiques, Internet, vidéos... L'accès y est libre et anonyme.

A venir d'ici à juin : « les jobs saisonniers et séjours linguistiques » du 7 au 11 avril, « la mobilité des jeunes en Europe » du 12 au 16 mai, « la journée des métiers de la sécurité et de la défense » le 15 mai, « vacances d'été : bons plans de dernière minute ! » du 16 au 20 juin.



FRAIS, EN CONSERVE OU SURGELÉS
LES FRUITS ET LÉGUMES
PRÉSERVENT VOTRE SANTÉ

MAGAZINE

côte D'ALBÂTRE



supplément

Spécial Espaces Publics de la Vallée et du Littoral

Semestriel de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Avril 2003

n°2



Les Espaces Publics de plus en plus fréquentés

1 378 personnes ont poussé la porte de l'Espace Public de la Vallée en janvier 2002, 1 790, en janvier 2003. Même phénomène pour l'Espace Public du Littoral, ouvert en avril 2002, et qui dénombrait déjà 486 visites, 3 mois après, puis 1 037 en janvier dernier. Depuis leur création, la fréquentation des deux structures n'a cessé de s'accroître. Cette progression atteste du bien fondé du rapprochement des administrations et de leurs clients, en zone rurale, à l'origine de la naissance des deux structures par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Elle conforte également notre volonté d'étoffer l'éventail des prestations proposées, en les adaptant le plus possible aux souhaits de chacun, jeune ou adulte, ainsi qu'aux évolutions de notre société, telle la téléformation. La récente labellisation de l'Espace Public du Littoral par le Ministère de l'emploi et de la solidarité permettra prochainement à celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent, de suivre un apprentissage spécifique sans avoir à quitter le territoire, et ce, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Vous retrouverez donc, dans ce deuxième Supplément Spécial Espaces Publics, les horaires réactualisés et les lieux des différentes permanences proposées, ainsi que des conseils et des informations pour utiliser encore mieux les potentialités de ces deux « outils ». Ils vous sont dédiés, n'hésitez pas à les fréquenter.

SUPPLEMENT
COTE D'ALBATRE MAGAZINE N°3
Semestriel de la Communauté
de Communes de la Côte d'Albâtre
Hôtel de Communauté,
48 bis route de Veulettes, BPT
76450 Cany-Barville
Tél. 02 35 57 85 00
Adresse électronique :
e-mail@cote-albatre.com

Directeur de la publication :
Philippe NOË, Président
Rédacteur en chef : Mickaël PHILIPPE
Assistante : Delphine MARIE
Conception graphique et éditoriale,
mise en page : Agence Libre Cours Caen
Crédit photos : Communauté
de Communes, JM. GATEY, Stock Image, X
Impression : Imprimerie TPI
ISSN : 1271 - 0148
Tirage : 12 000 exemplaires

Le Président, Philippe Noé

philippe.noë@cote-albatre.com



CONNAÎTRE S'ORIENTER



Delphine Crevel et Gaëlle Jaouen

La mission d'agent d'accueil à la loupe

« *Je ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre...* ».
Cette entrée en matière pour le moins hésitante, Gaëlle et Delphine, les deux jeunes femmes, agents d'accueil des Espaces Publics de la Vallée et du Littoral l'ont entendue très souvent. Il est vrai que les contours de leur mission d'interface, mieux encore, de médiatrice peuvent paraître encore imprécis. Voici quelques données qui permettront à chacune et chacun d'entre vous de mieux les cerner...



Rôle

Il a pour objectif d'identifier la problématique de chaque usager afin de lui apporter une réponse immédiate ou de l'orienter vers le(s) bon(s) partenaire(s) présent(s) au sein des deux Espaces.

Si l'agent d'accueil n'est pas en mesure de renseigner individuellement la question, il s'engage à fournir une réponse validée par le partenaire (si celle-ci lui appartient, bien sûr) dans un laps de temps préalablement fixé.

Réactivité

Dans quelques cas, Gaëlle et Delphine peuvent joindre certains partenaires sur leur ligne directe pour répondre avec encore plus de rapidité à votre problème.

Quelques exemples

Rechargement de compteur-clé EDF/GDF, ventes de carte Internet, dossiers d'aide ou formulaires type (Service-Public.fr) par Internet, fourniture de dossiers d'allocation logement...



Nouveau visage

Depuis le 3 janvier dernier, Delphine Crevel est le nouvel agent d'accueil de l'Espace Public de la Vallée. Elle remplace à ce poste, Angélique Sorel, promotrice animatrice Emploi et Formation sur les deux Espaces.

Formation

Chaque agent d'accueil a bénéficié d'une formation particulière (contexte, culture générale) dispensée par chacun des partenaires représentés, qui lui ont délégué un certain nombre d'informations. Il est donc habilité à orienter et à préparer un dossier, sous le contrôle du partenaire référent. Si la question dépasse le cadre de son intervention, il en appelle à la compétence spécifique des partenaires.

Réseau

Des alliances privilégiées ayant été nouées avec des organismes ou des services publics non représentés dans les Espaces de la Vallée ou du Littoral, n'hésitez pas à interroger nos agents d'accueil.

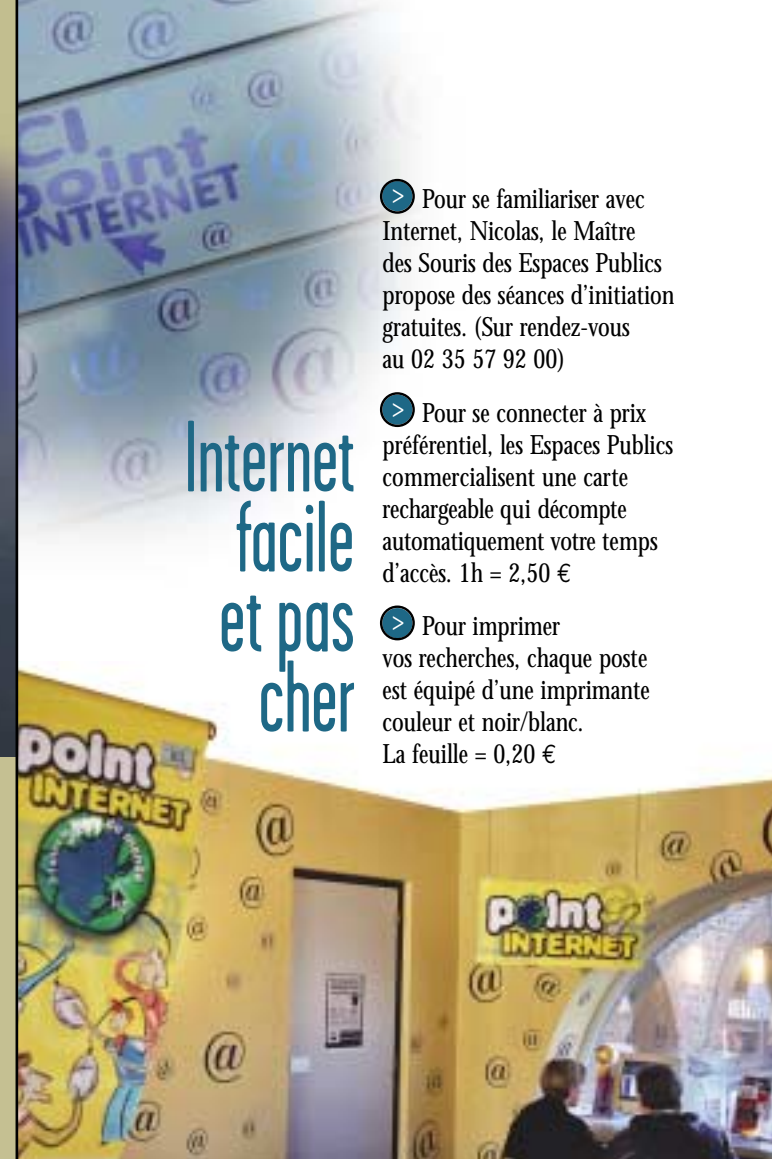
Evolution

La mission d'une maison de services publics, c'est de rendre service... au public ! Encore faut-il savoir comment. Il ne s'agit pas de déployer un large panel de prestations qui n'intéressent personne mais au contraire d'entendre vos demandes, vos suggestions afin d'élaborer la meilleure solution qu'il s'agisse de mettre en place des contacts privilégiés, un fonds documentaire ou de former un nouveau partenariat.



Economisez un timbre

Vous pouvez désormais déposer vos règlements EDF/GDF (chèques ou TIP libellés à EDF/GDF. Attention aucune espèce !) dans les boîtes aux lettres des Espaces Publics, prévues à cet effet.



Internet facile et pas cher

➤ Pour se familiariser avec Internet, Nicolas, le Maître des Souris des Espaces Publics propose des séances d'initiation gratuites. (Sur rendez-vous au 02 35 57 92 00)

➤ Pour se connecter à prix préférentiel, les Espaces Publics commercialisent une carte rechargeable qui décompte automatiquement votre temps d'accès. 1h = 2,50 €

➤ Pour imprimer vos recherches, chaque poste est équipé d'une imprimante couleur et noir/blanc. La feuille = 0,20 €

Espace Public du Littoral

Place de la Gare
76460 Saint-Valéry en Caux
Tél. 02 35 57 92 00
Fax 02 35 57 92 01

Espace Public de la Vallée

Place Robert Gabel
76450 Cany-Barville
Tél. 02 35 57 97 97
Fax 02 35 57 97 98

e-mail : espace-public@cote-albatre.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h15,
le samedi de 9h30 à 12 h.

Dans le précédent supplément consacré aux Espaces Publics, nous vous présentions au sein de cette rubrique, l'Atelier de Formation de Base, l'Atelier de Pédagogie Personnalisée et les Associations Les Nids et Ensemble, engagés au profit

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action « emploi/formation » de la Communauté de Communes

Au service des demandeurs comme des employeurs installés sur le territoire de la Communauté de Communes, Angélique Sorel, responsable de l'action emploi et formation, débute sa semaine selon un rituel immuable : celui du recensement des offres de l'ANPE dans un rayon de 35 km. Après les avoir affichées au sein de l'Espace Public, elle les télécopie aux mairies qui les lui demandent. Chacun peut ensuite venir les consulter, en libre accès et anonymement. « *Le public est très diversifié* », précise la jeune femme « *et les attentes multiples. Pour les aider dans leurs recherches, qu'il s'agisse de formations ou d'emploi, je les reçois individuellement au cours des permanences. Et là, je parviens en général à mieux cerner leurs souhaits, à les orienter vers tel ou tel*

organisme de formation, si telle est leur volonté. La personne laisse ensuite un CV. J'ai un certain nombre de profils à ma disposition que je mets en adéquation avec les offres des employeurs. Les demandeurs sont ensuite convoqués en entretien. » Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, Angélique passe généralement le relais à la Mission Locale, dont les permanences au sein des deux Espaces Publics fonctionnent aussi très bien.



Angélique Sorel

PERMANENCES

Action « emploi/formation »
Chaque jour de 8h45 à 12h15
et de 13h45 à 18h15
à l'Espace Public de la Vallée
Chaque lundi de 13h45 à 18h15 et chaque
jeudi de 8h45 à 12h15
à l'Espace Public du Littoral

La Masc

La Maison des Actions Sociales et Culturelles de Tôtes est un centre social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de Dieppe. A la demande de la Cellule d'Appui RMI du Conseil Général de Seine-Maritime, elle mène, sur Saint Valery en Caux, Sotteville sur mer et Cany-Barville, deux actions dont l'objectif est d'aider les personnes bénéficiaires du RMI à retrouver un emploi. La première a pris la forme d'un atelier jardinage auquel prendra part, cette année, une vingtaine de « stagiaires » embauchés en contrat emploi solidarité,

pour une durée de six mois à un an. La préparation du terrain, les semis, l'entretien, la récolte, tous les rudiments nécessaires à la culture des légumes et des fleurs de notre région leur sont enseignés au rythme des saisons. Parallèlement, chaque personne est invitée à suivre, à raison d'une demie journée par semaine, un cours sur les techniques de recherches d'emploi. L'action commence à « porter ses fruits » : 4 personnes sur 10 accueillies l'an dernier ont retrouvé un travail ou poursuivent une formation.

de l'insertion sociale et/ou professionnelle (retrouvez leurs horaires de permanences en pages centrales). D'autres acteurs œuvrant dans ce domaine existent, (re)découvrez-les dès maintenant...

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Association Education et Formation



La seconde action de la Masc est consacrée à l'animation d'un atelier d'accompagnement de retour à l'emploi. Là encore les techniques de recherches d'emploi, axées sur l'élaboration d'un projet professionnel et du CV notamment, sont au programme, complétées selon les besoins, d'un soutien social. Au-delà des quarante-trois heures proposées, les bénéficiaires de cet atelier continuent d'être épaulées dans leurs recherches, trois à six mois après. Enfin, dans le prolongement de ces deux actions, la Masc s'est engagée dans un programme du Fonds Social Européen, baptisé « Equal/Famme ». Celui-ci vise à promouvoir auprès des femmes certains métiers jusque-là réservés aux hommes. La maçonnerie, la peinture, par exemple, réclament toujours plus de main d'œuvre. Pourquoi ne se féminiseraient-elles pas ?

Huit personnes handicapées viennent d'achever le premier stage mis en place par l'association Education et Formation de Rouen, mandatée par le centre d'activité de Dieppe dans le cadre d'un appel à projet qu'il a lui-même remporté. Cette action, intitulée Accueil-Evaluation-Orientation, permet à des individus reconnus comme travailleurs handicapés, d'élaborer un projet professionnel qui tient compte des contraintes liées à leur handicap. Pendant huit semaines, chacun a donc alterné séances de formation à l'Espace Public du Littoral et périodes d'immersion en entreprise, où

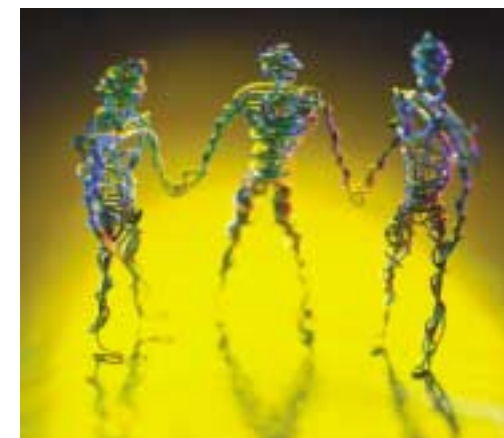
démonstrations de leurs capacités professionnelles ont été faites. Aucune complaisance dans ce bilan : les entreprises se sont montrées très satisfaites des compétences et de l'adaptabilité manifestées au cours de ces stages. L'opération se poursuit pour chacun des participants qui, dès la rentrée prochaine entamera son second parcours de formation qualifiante.

C O N T A C T

Association Education et Formation
Tél. 02 32 14 40 80

C O N T A C T

Tél. 02 35 34 63 75





L'Urssaf en trois questions

Pourquoi venir vous voir à la permanence Urssaf ?

Aurore Beuzelin, agent Urssaf : Pour être accompagné en tant que cotisant dans ses démarches, résoudre un problème, être aidé au calcul de cotisations, notamment dans le cas des créateurs d'entreprises, artisans ou commerçants, qui souhaitent connaître le montant prévisionnel des charges à payer la première année. Pour connaître le taux de revalorisation des salaires des gens de maison (assistantes maternelles, femmes de ménage...) et pour accéder à la documentation sur les contrats de travail, les aides de l'Etat, la législation des 35 h. Pour obtenir une attestation de marchés publics si l'on soumissionne à un appel d'offres... et pour bien d'autres raisons encore !

Quels avantages offre cette permanence ?

A.B. : Grâce à l'accès direct avec le central informatique de Dieppe, elle évite un déplacement et permet un accueil personnalisé de l'utilisateur sur son dossier propre. Toute demande d'information peut être immédiatement satisfaite, ce qui est parfois plus complexe à obtenir par téléphone.

Question subsidiaire... : pourquoi l'Urssaf fait-elle peur ?

A.B. : L'image qu'elle véhicule est encore trop souvent assimilée à celle du contrôleur ou de l'inspecteur, à un inquisiteur qui traque la faute, l'irrégularité. Si l'Urssaf doit endosser ce rôle, c'est notamment dans le cadre de son action pour lutter contre le travail illégal. C'est tout à fait réducteur de penser qu'elle ne fait que cela.

Lorsqu'une personne vient me voir en permanence, l'objectif est de l'aider au mieux dans sa requête.



Le label P@T Mon Internet, ma webcam : ma salle de classe

Suivre une formation sans rejoindre les grandes métropoles grâce à la vidéo et l'Internet : demain, ce sera possible. L'Espace Public du Littoral vient en effet, d'obtenir le label P@T (Point d'accès à la Téléformation) du Ministère de l'emploi et de la solidarité, dans le cadre du programme européen FORE II, visant à « accroître l'accès des publics à la formation tout au long de la vie et à favoriser l'émergence d'une nouvelle offre de services et de produits de formation basée sur les technologies de l'information et de la communication ». Seules deux autres structures, des centres de formation, bénéficient de ce label national sur le territoire normand.

Eloignement, manque de disponibilité ou offre locale insuffisante, les obstacles à la poursuite d'un nouvel apprentissage peuvent être multiples. Grâce à la téléformation, les distances s'abolissent, annulant du même coup les considérations d'effectifs et d'horaires.



Tous les publics sont visés par ce programme (particuliers, étudiants, salariés, demandeurs d'emplois...), quels que soient leurs niveaux de formation. Quant à l'offre, tous les espoirs sont permis puisque le P@T de l'Espace Public du Littoral prévoit de fonctionner en partenariat avec les

organismes spécialisés et les moyens existants que l'on sait abondants. C'est donc à chacun et chacune d'entre vous qu'il appartient de rendre concret ce formidable outil de développement de nos compétences et de notre territoire. Comment ? En formulant votre demande. Tout simplement.

